

Cependant nos pays restaient exposés aux incursions des bandes que le duc de Savoie jetait sur le Lyonnais pour se venger de l'affaire de Vimy. Aussi les mœurs guerrières s'étaient-elles glissées, même parmi les gens d'église, qui se ressentaient de l'humeur belliqueuse de leur temps. L'habitude de commander des gens de guerre, de défendre leurs châteaux et seigneuries, leur avait fait prendre les allures des chevaliers. Le Chapitre de Lyon s'en émeut, il proscriit ces abus, et fait défense aux seigneurs religieux ou clercs « de porter de grosses dagues à la façon des gens d'armes, des grands cheveux à la manière des Hongrois, des souliers à poulaines, des lances et des cuirasses, etc., *in vilipendium totius ecclesie* » (23).

L'abbé d'Ainay promulgua les mêmes défenses à ses religieux et s'efforça de faire revivre les mœurs monastiques. Il n'y réussit guère, l'esprit du siècle envahissait de plus en plus les monastères, qui s'en allaient à leur décadence.

A cette époque se termine le grand Cartulaire d'Ainay, recueil précieux dont la publication est due à nos deux savants et infatigables travailleurs, MM. le comte de Charpin-Feugerolles et M. C. Guigue. Aussi allons-nous voir redoubler les difficultés pour suivre l'histoire de Chazay, qui perdra ainsi, craignons-nous, une partie de son intérêt.

que nous trouvons dès cette époque bourgeois de Chazay, étaient une noble famille, qui portait des têtes de Mores dans ses armes. Elle habita Chazay jusqu'en 1793, au territoire de Bretigny, maison actuelle du sieur Etienne Lassalle. Le dernier des Morisot, en 1790, exerçait la médecine à Chazay, quand il fut obligé de fuir comme suspect. Ses biens furent confisqués par la nation, qui les revendit vers 1795. Les Morisot étaient alliés aux Eymard, de la colline des Chartreux à Lyon.

(23) Forest. *Ecole cathédral. de Lyon*, p. 253.